

L'équipe des espaces verts, ici à la réalisation d'un cheminement pour les PMR à la Coulée Verte, accueillera bientôt un nouveau chef de service.



PLOUGUERNEAU

Dernier conseil municipal avant les vacances

Mercredi 3 juillet, à Plouguerneau, le conseil municipal s'est réuni. Au programme, un changement dans la direction des services techniques, charte nationale d'accueil du jeune enfant, etc.

● Le conseil municipal de Plouguerneau s'est tenu mercredi 3 juillet à la salle de l'Armorica avec un ordre du jour portant principalement sur les professionnels de la collectivité ainsi que l'approbation d'une convention de partenariat avec l'association Ailes (Association d'Iroise pour le Logement, l'Emploi et les Solidarités) qui aidera le CCAS à mettre en œuvre des dispositifs de cohabitation intergénération-

nelle solidaire et d'hébergement temporaire chez l'habitant pour les jeunes de passage dans la commune.

La direction des services techniques réorganisée

À l'approche du démarrage des travaux de réhabilitation du bourg prévus en octobre, et à la suite de l'état des lieux et du classement des priorités d'entretien des espaces, terrains et voies publics de la commune, ainsi que du plan d'action en faveur de la biodiversité, la direction des services techniques et plus précisément le service Espaces verts et propreté urbaine sera réorganisée. La création d'un emploi de chef de service Espaces verts et propreté urbaine adjoint à la direction des services techniques a donc été validée.

Petite enfance

Le projet d'établissement du multi-accueil Tamm ha Tamm devra mettre en œuvre la charte nationale

d'accueil du jeune enfant selon un décret du 30 août 2021.

Les heures d'initiation à la langue bretonne pour l'année 2024/2025 pour les écoles de la commune seront : école publique du Phare : 2 h hebdomadaires - école publique du Petit Prince : 3 h hebdomadaires.

Le coût total de ces heures sur l'année 2024/25 s'élève à 9 000 €. Après participation du Conseil départemental du Finistère, le reste à charge prévisionnel de la commune serait de 3 500 € soit 38,9 %.

En bref

Le conseil municipal a acté l'octroi d'une subvention événementielle de 400 € à l'association AUPAL pour l'organisation de Phares en Fête qui aura lieu le 28 juillet et a également accepté de la part du lycée de l'Élorn de Landerneau à la commune, un don de 15 ordinateurs pour équiper la salle informatique de l'école du Petit Prince.

Rencontre autour d'un film avec deux réalisatrices finistériennes

● Jeudi 27 juin, au café culturel Bar Ha Gwin de Plouguerneau, deux réalisatrices finistériennes, Anne Jochum et Laëtitia Gaudin-Le Puil, Plouguerneenne, ont présenté leur film : « À l'ombre des collines ».

Un regard sur le génocide

Pour la réalisation de leur deuxième film ensemble, Anne Jochum, réalisatrice depuis une vingtaine d'années, et Laëtitia Gaudin-Le Puil, journaliste, sont parties au Rwanda à la rencontre des personnes nées avant, pendant et après le génocide de 1994 pour écrire l'histoire d'Amani, jeune rescapé, qui a créé un programme d'aide et d'accompagnement aux enfants et à leurs parents fragilisés, pour créer une société apaisée. Réalisé avec pudeur

et sensibilité, le film « dont l'écriture a été très longue, car nous voulions être sûres d'avoir le juste regard sur le génocide », précise Laëtitia, met

en lumière les dangers que peuvent représenter les inégalités sociales dans ce pays qui, trente ans après le massacre, peine à se réconcilier.



Le film « À l'ombre des collines » était suivi d'un temps d'échange avec les réalisatrices Anne Jochum et Laëtitia Gaudin-Le Puil.

LANNILIS

Le chantier de la maison des solidarités va démarrer le 15 juillet

● Les travaux de construction de la maison des solidarités de Lannilis vont débuter le lundi 15 juillet et s'achèveront au printemps. Située sur le parking face au cimetière, elle occupera une surface de 400 m² et hébergera les Restos du cœur, le Secours catholique, la Banque alimentaire. Le coût est estimé à 490 600 €.

Les travaux répartis

Onze lots ont été définis : le terrassement, voiries, réseaux divers et gros œuvre, entreprise Talec ; charpente métallique, entreprise Asteel ; couverture, étanchéité, bardage, entreprise Bihannic ;

menuiseries extérieures, BPS, serrurerie, entreprise Ouest métal service. Les autres lots seront réalisés en régie municipale : cloisons isothermes, plafonds, peinture, nettoyage, ventilation, plomberie, électricité.

Jeudi 30 juin, François-Guillaume Le Gall, adjoint aux travaux et bâtiments, Olivier Loaec, directeur des services techniques, Frédéric Lossec, agent technique, étaient sur le site avec des représentants des entreprises pour préparer le démarrage du chantier. Le passage piétonnier entre la Poste et le parking sera fermé pour des raisons de sécurité pendant le chantier.



François-Guillaume Le Gall, adjoint aux travaux (deuxième à gauche) était sur le site avec les représentants des services techniques et des entreprises.

LANDÉDA

Navette littorale et Bac an Treizh, reprise du service samedi 6 juillet



De gauche à droite : Hervé Oldani, vice-président chargé du tourisme du Pays des Abers, Mathis Feuillat, chargé de mission, Romain Ogor, agent d'exploitation.

● Dès le samedi 6 juillet, à Landéda, la navette littorale et le Bac an Treizh vont reprendre du service pour améliorer la mobilité des habitants et des visiteurs, initiés par le Pays des Abers et Abers tourisme.

Un circuit étendu pour les cars

Nouveauté cette année, initialement entre Plouguerneau et Saint-Pabu, les Cars des Abers prolongeront jusqu'à Lampaul-Ploudalmézeau, via Lannilis, Landéda, Tréglonou, Saint-Pabu. Deux rotations quotidiennes, une le matin, une en fin d'après-midi et les prix seront similaires aux lignes BreizhGo, soit 2 € pour les moins de 15 ans, 2,50 € pour les plus âgés,

gratuits pour les moins de douze ans accompagnés par un adulte. L'acquisition du ticket se fera à l'entrée de la navette ou dans les bureaux de l'office à Lannilis, Plouguerneau et l'Aber-Wrac'h.

Le Bac an Treizh assurera la liaison entre les ports de l'Aber-Wrac'h et de Perros à Plouguerneau tous les jours sauf le samedi du 6 juillet au 31 août avec deux rotations le matin entre 9 h et 9 h 45 et le soir entre 18 h 15 et 19 h. Tarif : 2 € le billet journée, 3 € avec vélo, gratuit pour les moins de douze ans.

Pratique

Achat billet à bord en espèces (appoint nécessaire) soit en ligne sur la partie boutique de l'office de tourisme.